

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'H Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-649474

ND: 87901

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 1880	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : SI NNAS KHADJA			
Date de naissance : 01/01/1964			
Adresse : 68, rue Jean Jaures - CASA			
Tél. 06 61 23 84 33 Total des frais engagés : 1000 Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin	
	Cachet du médecin :  Dr. KAY Bouchaib Anesthésiste Réanimateur INPE : 091083097	
	Date de consultation : 17/08/2021	Age : 57
	Nom et prénom du malade : SI NNAS KHADJA	<input type="checkbox"/> Enfant
	Lien de parenté : Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
	Nature de la maladie : Covid	<input type="checkbox"/> Enfant
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCUEIL		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA** Le : **11/10/2021**
 Signature de l'adhérent(e) : **W. H. H. H.**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du M. attestant le Paiement de
17/08/21	V.S.V. facture	21000	21000	INP : 091083097

CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE LONGCHAMPS
4, Boulevard Chabri Casablanca Clinique Medico Chirurgicale Longchamps
Dr. Bouchaib Anesthésiste

EXECUTION DES ORDONNANCES

INPE : 091083097

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date

Montant de la Facture

17/08/21 603.80

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
AB PAIL MIR CO 95000 Casablanca - Tel: 0522 98 10 00	21/08/21	BTB	1083 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX														
MONTANTS DES SOINS														
DEBUT D'EXECUTION														
FIN D'EXECUTION														
COEFFICIENT DES TRAVAUX														
MONTANTS DES SOINS														
DATE DU DEVIS														
DATE DE L'EXECUTION														
<p>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</p> <p>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession</p>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G		
H	25533412	21433552												
D	00000000	00000000												
B	35533411	11433553												
G														
<p>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</p> <p>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION</p>														



AKDITAL

Clinique longchamps
مصحة لونشون

Casablanca, le 17/08/2021

M^{me} AINNAS KHADIJA

122,80

1/ ESAC 40 mg



1 - 0 - 0
pft/10

79,70 x 2

2/ AZIX 70 mg



1 p/1 j 1^{er}

Pass 1/2 p/1 j pft

15,30 x 2

3/ Vit C 1000 mg



20x10 1 - 0 - 1 pft 10,0

4/ ZINAS KIR 45 g



4, Bd. Ghandi, Casablanca 20250

Tél. : 05 22 97 94 94 - Fax : 05 22 94 89 39

E-mail : direction@cliniquelongchamps.ma

Site web : www.cliniquelongchamps.ma



Vita C 1000

PPV 15DH30

EXP 04/2024

LOT 11026 3

PPV 15DH30

EXP 04/2024

LOT 11026 3

CONSEILLÉ EN CAS DE :

- Problèmes de la peau
- Teint terne
- Fatigue et perte de tonus
- Ongles déminéralisés

POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI :

1 à 2 gélules par jour, à prendre le matin, de préférence, avant le repas, avec un grand verre d'eau. Durée de complémentation : 3 mois.

5/ Cardio aggr

S.V

27.7° 1 - 0 - 0 pt 3 Semain

6/ D Cura 2 sem vi

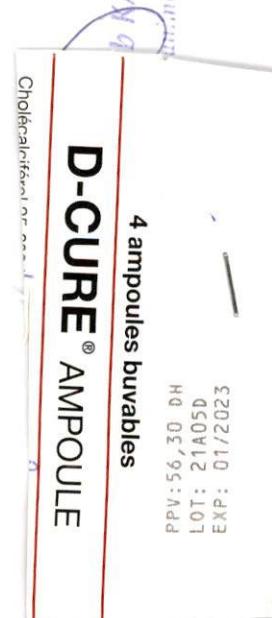
S.V

56.3°

1 ff Semain pt 3 Sem

6038

صيدلية كمilia
PHARMACIE CAMELLIA
Im. El SEFFAR ALYRA Mounia
29, Rue Hassan Souktani
Tél: 0522 27 17 07 - Casablanca



®

AZI

Azithromycine

500 mg

voie orale

79,70

PPM 790,70

PER 07/24

LST 26/96

®

AZI

Azithromycine

500 mg

voie orale

79,70

PPM 790,70

PER 07/24

LST 26/96

Casablanca, le 17/08/2021

Mme SINNAS - KHA Diga.

- faire un ECG.

- faire un TDM Thoracique

Service Radiologie
Clinique Longchamp
Clinique Médico Chirurgicale Longchamps
Dr. KAY Bouchair Anesthésiste
Réanimateur
INPE : 091083097



AKDITAL

Clinique Longchamps
مصحة لونشون

Casablanca, le 21/08/2021

Alme TİMAS KHADIJA

- NFS

∴ CRP

- D-Dimers,

- Féritine.



CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE LONGCHAMPS



090063264

CASABLANCA Le : 17-08-2021

Facture N° 05210/21

page 1/1

A. Identification

N° Dossier : CLC21H17090833 N° Identifiant : 002011/20

Nom & Prénom : Mme SINNAS KHADIJA

C.I.N : B210407

Adresse : 68 RUE JEAN JAURES

C. Débiteur

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 17-08-2021

Date Sortie : 17-08-2021

Traitements : CONSULTATION

Médecin traitant : DR . ANESTHESISTE REANIMATEUR

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
PRESTATIONS						
1	CONSULTATION		400,00			400,00
1	ECG		200,00			200,00
						Total Rubrique : 600,00
RADIOLOGIE						
1	TDM THORACIQUE		1 500,00			1 500,00
						Total Rubrique : 1 500,00
PARTIE CLINIQUE : 2 100,00						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES : 0,00						
Arrêté la présente facture à la somme de :						TOTAL GENERAL
DEUX MILLE CENT DIRHAMS						2 100,00

Cachet et Signature

CLINIQUE MEDICO
CHIRURGICALE LONGCHAMPS
4, Bd Ghandi - Ghahdi - Casablanca
Tél : 05 22 04 07 07 - Fax : 05 22 94 89 39

17/08/2021

PATIENT : SINNAS KHADIJA

PRESCRIPTEUR: ANESTHESISTE REANIMATEUR

SCANNER THORACIQUE

TECHNIQUE : Acquisition hélicoïdale sans injection de PDC iodé avec reconstructions.

RESULTATS :

- Foyers en verre dépoli bilatéraux épars et asymétriques, de disposition principalement sous pleurale, siège d'épaississements septaux avec aspect de crazy paving par endroits.
- Absence de foyer de condensation parenchymateuse notable.
- Pas de distorsion bronchique significative.
- Epaississements non septaux bilatéraux épars.
- Absence d'adénopathie médiastinale ou hilaire de taille significative ; Ganglions infracentimétriques d'architecture conservée.
- Absence d'épanchement pleural ou péricardique.
- Dilatation minime du tronc de l'artère pulmonaire (32 mm).
- Absence de lésion osseuse suspecte notable.

CONCLUSION :

- Aspect TDM d'une pneumopathie alvéolo-interstitielle bilatérale d'origine infectieuse virale liée au COVID 19 vu le contexte pandémique ; A confronter aux données du bilan biologique.
- Atteinte minime estimée ce jour à moins de 5 %.
- Dilatation minime du tronc de l'artère pulmonaire ; A explorer.

Merci de votre confiance.

Dr. QECHCHAR

Service Radiologie
Clinique Longchamp

LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: 2108213364

Résultats de : Mme KHADIJA Sinnas

Né(e) le : 01/01/1944 - 77 ans

N° CIN : B210407

Date du prélèvement : 21/08/2021 16:18. BF

Edition du : 27/08/2021 à 08:23

Mme/Mr Le DR Prescripteur Médecin

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< Compte-rendu complet >

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME

(SYSMEX XN-1000)

Leucocytes :

7,82 $10^3/\text{mm}^3$ (3,60–10,50)

4,81 $10^6/\text{mm}^3$ (3,85–5,20)

Hématies :

13,90 g/dL (11,80–15,80)

Hémoglobine :

40,6 % (35,0–45,5)

Hématocrite :

84,4 fL (80,0–101,0)

VGM :

28,9 pg (27,0–34,0)

TCMH :

34,2 g/dL (31,5–36,0)

CCMH :

12,6 % (0,0–18,5)

RDW :

Formule leucocytaire :

Neutrophiles :

70,5 % (1 900–5 700)

Soit:

5 513 / mm^3

Eosinophiles :

0,3 % (40–520)

Soit:

23 / mm^3

Basophiles :

0,3 % (0–90)

Soit:

23 / mm^3

Lymphocytes :

18,7 % (1 070–3 900)

Soit:

1 462 / mm^3

Monocytes :

10,2 % (0–90)

Soit:

798 / mm^3

Plaquettes:

273 $10^3/\text{mm}^3$

Dossier n° 2108213364 – Mme Sinnas KHADIJA



1 / 2

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

05 22 236 717 / 05 22 988 383 - 05 22 236 729 - contact@casalabpalmier.com

IF : 37741235 • Patente : 34771789 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

HEMOSTASE

D-Dimères

(TEST IMMUNOTURBIDIMÉTRIQUE)

400 ng/ml (<>500)

BIOCHIMIE

Ferritine:

(ECLIA sur cobas 6000.)

499,0 ng/ml

Domaine de référence pour les adultes :

Hommes de 20 à 60 ans : 30 à 400 ng/ml
Femmes de 17 à 60 ans : 13 à 150 ng/ml

Domaine de référence pour les enfants :

< 1 an	: de 12 à 327 ng/ml
de 1 à 3 ans	: de 6 à 67 ng/ml
de 4 à 6 ans	: de 4 à 67 ng/ml
de 7 à 12 ans filles	: de 7 à 84 ng/ml
de 7 à 12 ans garçons	: de 14 à 124 ng/ml
de 13 à 17 ans filles	: de 13 à 68 ng/ml
de 13 à 17 ans garçons	: de 14 à 152 ng/ml

87,2 mg/L (<>5,0)

Protéine C-Réactive:

(Test immunoturbidimétrique)

Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI Dr K. OUAZZANI

Le Dr M. JENANE



Dossier n° 2108213364 de Mme Sinnas KHADIJA

2 / 2



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biogiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacien Biogiste

Diplômé de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

FACTURE N° 2108213364 LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 04/10/2021

Mme Sinnas KHADIJA
68JEAN JAURES

Demande N° 2108213364

Date de l'examen : 21/08/2021

Correspondant :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
0370	C R P (Protéine C réactive)	B100	B	145.00 MAD
0154	Ferritine	B250	B	362.50 MAD
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B	116.00 MAD
	D-Dimères CA 600	B300	B	435.00 MAD
Total				1058.50 MAD

Total des B : 730

Montant payé :

1088.00 DH

Date d'impression: le 04/10/2021 à 16:13

Cachet et signature du correspondant



CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE LONGCHAMPS

PAIEMENT EFFECTUE PAR : SINNAS
KHADIJA
NOM DU PATIENT : Mme SINNAS
KHADIJA
DATE DE NAISSANCE : 01/01/1944
CLC21H17090833



Reçu N°: 17423

Paiement du 17/08/2021

Actes

Montant	2 100,00 Dh
Type de paiement	Chèque
Numéro du chèque :	2003553215
Montant du chèque :	2 100,00 Dh
Banque :	Crédit du Maroc

ID :

Rythme sinusal normal
Bloc incomplet droit (BID)
Infarctus septal, date indéterminée
ECG anormal

Fréq. ventr. 65 bpm
Durée QRS 92 ms
QT'/QTc 380/395 ms
Intervalle PR 188 ms
Durée P 104 ms
Intervalle RR 923 ms
Axes P-R-T 65 -15 25

MAC600 1.02
12SL™ v23.9

MAC600 1.02

12SL™ v23.9

二〇

4x2

q c9

ZH05

W/U

S/WS

ZH061-0

ECG strip showing three normal sinus beats followed by a P wave with a prolonged PR interval and a narrow QRS complex. The label 'cAV' is in the bottom right corner.

The figure shows a segment of an ECG tracing on red grid paper. Three distinct QRS complexes are visible. The first and third complexes are upright (positive), while the second is inverted (negative). The label "aVF" is written vertically next to the third complex.

An ECG tracing on red grid paper. The tracing shows a single complex. The P wave is small and upright. The QRS complex is narrow and shows a small negative deflection (rS pattern). The T wave is upright and prominent. The tracing is labeled 'aVR' in the lower right corner.

04-2021 10:26:09

11

MAC600 1.02

五〇